

# Eidg. Departement des Innern (EDI)

15.12.2003 - 11:42 Uhr

## Prévoyance professionnelle : rapport de l'Office fédéral des assurances sociales sur la situation financière des institutions de prévoyance et des assureurs-vie

Berne (ots) -

Le Conseil fédéral a pris connaissance du rapport de l'Office fédéral des assurances sociales sur la situation financière des institutions de prévoyance et des assureurs-vie. La situation financière reste tendue : au 31 décembre 2002, 20 % des institutions de prévoyance étaient en découvert. Ce rapport a été établi en collaboration avec l'Office fédéral des assurances privées.

L'Office fédéral des assurances sociales a effectué auprès des autorités de surveillance de la prévoyance professionnelle une enquête sur le découvert des institutions de prévoyance. Les institutions collectives ayant été traitées séparément, les chiffres ci-dessous ne tiennent pas compte.

### Résumé des résultats

Institutions de prévoyance	En découvert au 31 décembre 2002	En % Découvert en millions de francs au 31 décembre 2002	En découvert au 31 décembre 2001	En %
Enregistrées Sans garantie étatique	604	28,7%	13 278	185
	8,1%			
Avec garantie étatique	38 49,4%	29 253	19 26,4%	
Total	642	29,4%	42 531	204 8,7%
Non enregistrées Sans garantie étatique	80	5,6%	178	
	33	1,9%		
Avec garantie étatique	0	0	0	0
Total	80	5,6%	178	33 1,9%
Total des institutions de prévoyance en découvert	722	20,0%	42 709	237 5,8%

Les institutions de prévoyance enregistrées assurent au moins le régime obligatoire LPP. L'enquête montre que parmi les caisses enregistrées et non enregistrées, 722 institutions de prévoyance (soit 20 % du total) étaient en découvert, alors que fin 2001, seulement 237 (5,8 % du total) se trouvaient dans cette situation. Toutefois, ces chiffres ne expriment qu'incomplètement le problème de la sous-couverture. Si l'on considère seulement les institutions de prévoyance enregistrées, on s'aperçoit que le problème touche 29,4 % d'entre elles, soit, plus précisément, 28,7 % des institutions de prévoyance enregistrées sans garantie étatique (contre 8,1 % fin 2001) et 49,4 % de celles avec garantie étatique (contre 26,4 % fin 2001). Rapporté à la somme du bilan des institutions de prévoyance enregistrées, le découvert s'élève à 42,6 milliards de francs environ, dont la plus petite partie (13,3 milliards) pour les institutions de prévoyance sans garantie étatique et la plus grande (29,3 milliards) pour celles avec garantie étatique.

Des mesures de assainissement sont indispensables La situation financière des institutions de prévoyance rend indispensables des mesures de assainissement. Parmi les institutions de prévoyance sans garantie étatique, 5,2 % présentent un découvert important, puisque leur taux de couverture est inférieur à 90 %. Cette situation concerne environ 217 000 assurés actifs et 78 000 rentiers. Tout découvert majeur impose une action immédiate pour améliorer la situation financière. Par son message de septembre 2003 concernant des mesures destinées à résorber les découverts dans la prévoyance professionnelle, le Conseil fédéral a proposé au Parlement les instruments nécessaires à cet effet.

Pertes chez les assureurs-vie Les affaires collectives des assureurs-vie ont évolué défavorablement en 2002. La perte cumulée

des 16 sociétés actives dans le domaine de la prévoyance professionnelle a atteint 2,4 milliards de francs, ce qui correspond à plus de 10 % des primes encaissées. Ce résultat s'explique avant tout par la situation tendue sur les marchés financiers, mais aussi par le taux de conversion des rentes trop élevé et la multiplication des prestations d'assurance dans le domaine de l'assurance-invalidité.

Enquête OFAS et enquête Complementary Les résultats de l'enquête réalisée par l'OFAS, qui sont désormais connus (20 % des institutions de prévoyance en découvert), diffèrent des chiffres publiés en juin par Complementary Investment-Controlling SA (45 % en découvert). Alors que les chiffres de Complementary reposent sur une participation facultative et ne sont donc pas représentatifs, l'enquête de l'OFAS recense l'ensemble des données relatives aux institutions de prévoyance. De plus, dans l'étude de Complementary, les institutions de prévoyance ayant une somme de bilan supérieure à 100 millions de francs sont sur-représentées, tandis que les petites caisses sont sous-représentées.

#### DÉPARTEMENT FÉDÉRAL DE L'INTÉRIEUR

Service de presse et d'information

Renseignements : 031 322 42 32

Jean-Pierre Landry

Office fédéral des assurances sociales

Annexes :

- Rapport sur la situation financière des institutions de prévoyance et des assureurs-vie
- Evaluation résumée du check-up d'AWP/Complementary 2002 (sur la situation actuelle des caisses de pension suisses)

Le rapport, annexes comprises, peut être consulté sur Internet à l'adresse [www.ofas.admin.ch](http://www.ofas.admin.ch)

Vous trouverez des informations relatives à ce sujet sur le site internet de l'OFAS à l'adresse suivante: [www.ofas.admin.ch](http://www.ofas.admin.ch)

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100000042/100470264> abgerufen werden.